

Etape 1 : Connexion

L'espace de vote est accessible à partir du lundi 22 mars à 10h depuis le site :

www.election-tpe.gouv.fr

1) Pour se connecter, l'électeur renseigne :

- Son identifiant de vote
- Son code confidentiel
- Le code CAPTCHA

Cliquer sur le bouton « **Se connecter** » pour accéder à l'espace de vote.

Les informations sur les dates de vote. →

Bienvenue

Connexion

Identifiant de vote
VOTE-

Code confidentiel

Recopiez le code de sécurité ci-dessous :

3056

Code de sécurité

Se connecter

Bienvenue sur votre espace de vote
En tant que salarié d'une très petite entreprise ou employé à domicile, vous êtes appelé à voter pour le syndicat qui vous représentera durant les quatre prochaines années.

Comment voter ?
Si vous êtes inscrit sur la liste électorale, vous avez reçu récemment un courrier avec vos identifiants de vote.

1. Saisissez votre identifiant de vote et votre code confidentiel
2. Recopiez le code de sécurité qui apparaît ci-contre
3. Cliquez sur le bouton "Se connecter"

Suivez les instructions !

Pour plus d'informations, à tout moment, vous pouvez consulter la rubrique "Aide" en haut de l'écran.

Vous avez une question ?
Contactez le 02 40 04 93 95 du lundi au jeudi de 10h à 13h*
* Horaires France métropolitaine - numéro non surtaxé, prix d'un appel vers un téléphone fixe en France métropolitaine

Ouverture du vote dans
7 Jour(s)

Ouverture
Samedi 28 novembre 2020 14:34

Fermeture du vote
Lundi 30 novembre 2020 14:34

Contact | Accessibilité | Mentions légales | legifrance.gouv.fr | service-public.fr | gouvernement.fr | france.fr | data.gouv.fr

Présentation de l'outil de vote: parcours électeur

Etape 2 : Candidatures & programmes

Une fois l'électeur connecté, les organisations syndicales candidates sont affichées.

2) L'électeur peut consulter les différents programmes en cliquant sur le bouton « **consulter le programme** » de chaque organisation syndicale.

3) Une fois que l'électeur a pris connaissance des programmes, il peut accéder au vote. Pour cela, il clique sur le bouton « **je suis décidé JE VOTE** »

GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLECTION SYNDICALE TPE 2021
Espace de vote

Aide [?] Déconnexion [U]

Vous êtes en mode formation

1 2 3 4 5 6

Connexion Candidats & programmes Authentification téléphone Constitution du bulletin Vote Preuves de vote

Consultez les programmes des syndicats candidat.
Pour accéder au vote, cliquez sur le bouton "Je suis décidé, Je vote" et suivez les instructions.

Je suis décidé
JE VOTE

3

2

 Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière Consulter le programme	 Confédération Française Démocratique du Travail Consulter le programme	 Syndicat des Travailleurs Corses Consulter le programme	 Union Syndicale Solidaires Consulter le programme
 Union Nationale des Syndicats Autonomes Consulter le programme	 Confédération Nationale des Travailleurs - Solidarité Ouvrière Consulter le programme	 Confédération Générale du Travailleur Consulter le programme	 Confédération Autonome du Travail Consulter le programme

GOVERNEMENT ÉLECTION SYNDICALE TPE 2021 Espace de vote Aide Déconnexion

Vous êtes en mode formation

Votre inscription sur la liste électorale


Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Collège : Cadres
Convention collective : 0176 - PHARMACEUTIQUE INDUSTRIE

Connexion Candidats & programmes **Authentification téléphone** Constitution du bulletin Voto Preuves de vote

Sécurité du vote : authentification par téléphone

Pour protéger votre espace de vote, un code d'accès à 6 chiffres est nécessaire. Indiquez un numéro de téléphone portable ou fixe, qui sera utilisé uniquement pour vous envoyer ce code.

J'indique un numéro de téléphone portable, et je reçois mon code par SMS

N° de téléphone portable : 066118181 |  **4**

J'indique un numéro de téléphone fixe, et je reçois mon code via un appel vocal (*préparez un papier et un stylo*)

N° de téléphone fixe :

*Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent.
Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion dont vous trouverez les coordonnées [ici](#).*

[Recevoir le code](#)

Contact | Accessibilité | Mentions légales | [legfrance.gouv.fr](#) | [service-public.fr](#) | [gouvernement.fr](#) | [france.fr](#) | [data.gouv.fr](#)

16/03/2021

Etape 3 : Authentification par téléphone

4) Afin de sécuriser son espace de vote, l'électeur renseigne un numéro de téléphone (portable ou fixe) pour recevoir un code d'accès à 6 chiffres.

S'il renseigne un numéro de téléphone portable, il recevra son code par SMS. S'il renseigne un numéro de fixe, il recevra son code via un appel vocal.

5) Le code doit être obligatoirement renseigné pour accéder au bulletin de vote. Cliquer sur le bouton « valider ». »

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION SITE DE VOTE ÉLECTION SYNDICALE TPE Aide Déconnexion

Votre inscription sur la liste électorale

Région : France
Collège : Cadres
Convention collective :

Connexion Candidats & programmes **Authentification téléphone** Constitution du bulletin Voto Preuves de vote

Code d'authentification :

Retour [Valider](#)  **5**
Recevoir un nouveau code

13

Etape 5 : Validation du vote

A cette étape, l'électeur va pouvoir valider son vote.
Son choix est rappelé en haut de la page.

8) L'électeur doit attester sur l'honneur qu'il remplit les conditions pour voter.

9) Il valide son vote en cliquant sur le bouton « **Je vote** ». Une fois validé, le vote est définitif et non modifiable.

A cette étape, l'électeur peut également obtenir des informations complémentaires sur la sécurité de son vote.

GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLECTION SYNDICALE TPE 2021
Espace de vote

Aide [?] Déconnexion [🔌]

Vous êtes en mode formation

Vote

Votre inscription sur la liste électorale
Région : Auvergne-Rhône-Alpes
Collège : Cadre
Convention collective : 0176 - PHARMACEUTIQUE INDUSTRIE

Connexion Candidats & programmes Authentification Numérique Constitution du bulletin **Vote** Preuves de vote

Rappel de votre choix

LOGO

Organisation Syndicale sélectionnée

**Pour confirmer votre choix,
cochez la case ci-dessous et cliquez sur JE VOTE**

En cliquant sur **JE VOTE**, votre vote sera définitif et non modifiable.

En votant, j'atteste sur l'honneur que j'ai 16 ans ou plus et que je ne fais l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou incapacité relative à mes droits civiques.

Retour **Je vote** [✓]

Voici la référence de votre bulletin :
10840176%39dfd1fd3c72a8af39711e04c5750dfdfa1aa577d9228bbea5171b7bc7275

Cliquez ici pour obtenir des informations complémentaires sur la sécurité du vote

Contact [?] Accessibilité [?] Mentions légales [?]

legfrance.gouv.fr [?] | service-public.fr [?] | gouvernement.fr [?] | france.fr [?] | data.gouv.fr [?]

Etape 6 : Preuves de vote

Une fois validé, un message confirme la date et l'heure de l'enregistrement du vote.

L'électeur a la possibilité de télécharger son émargement, preuve du son vote.

10) L'électeur peut également télécharger la photo instantanée de son bulletin chiffré ou se l'envoyer par mail.

The screenshot displays the 'Preuves de vote' (Proof of vote) step in a voting tool. At the top, a dark green header contains the text 'Votre inscription sur la liste électorale' and lists the user's details: 'Région : Auvergne-Rhône-Alpes', 'Collège : Cadre', and 'Convention collective : 0176 - PHARMACEUTIQUE INDUSTRIE'. Below this is a progress bar with six steps, each marked with a checkmark: 'Connexion', 'Candidats & programmes', 'Authentification téléphonique', 'Constitution du bulletin', 'Vote', and 'Preuves de vote'. The main content area is titled 'Preuves de vote' and provides the following information: 'Vous venez de voter à l'élection', 'Région : Auvergne-Rhône-Alpes', 'Collège : Cadre', 'Convention collective : 0176 - PHARMACEUTIQUE INDUSTRIE', and 'Votre vote a été enregistré le vendredi 20 novembre 2020 à 15h06m52s'. There are two main options: '> Téléchargez votre émargement' (with a note that the document is available at any time in the user's space) and '> Téléchargez dès maintenant la photo instantanée de votre bulletin chiffré' (with a reference ID: 10840176%751959f69e42b83fce9f8cd0b9e72ead35ef80080b74974ec807990b54a03ff101). A 'Télécharger la photo instantanée de mon bulletin chiffré' link is also present. A note states: 'Cette photo instantanée a été générée au moment de l'insertion de votre bulletin dans l'urne. Elle ne sera pas disponible ultérieurement.' Below this is a section for 'Recevez l'accusé de réception de votre participation par voie électronique' with a text input field for an email address and a 'Valider' button. At the bottom, there is a footer with legal information: 'Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au ministère du Travail dont vous trouverez les coordonnées ici.' A hand cursor icon points to the '10' in the footer.

Présentation de l'outil de vote: parcours électeur

Dans la preuve de vote se trouve le cachet électronique du bulletin dans l'urne.

11) L'électeur peut contrôler la présence du bulletin dans l'urne en cliquant sur le lien « **Contrôler** »

GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère du Travail
39-43 quai André-Cottin
75002 Paris Cedex 15

Espace de vote

Preuve de vote

Référence du bulletin :
19840176%751959f69e42b83fce9f8cd0b9e72ead35ef80080b74974ec897990b54a03f101

Chiffrement du bulletin :
NmM2Oz2JMTjNDINZy4vRnRiwUjNqNNDQwZjDnEaZnQ4MT&ZVz2MDEvZPnMTM5NDVQOD4y25NMUOZmU
2hEJmMcJMfE2jDQVNZVWDC5Y26NDUJnqY2LzMB39h9d3MfVY2jymNDQDOD86yWY1M7Y1JVESJGU
2NDY8AWYE-cUjY24fITE:MSY1mK2F9ZLcNWS3Hf9G6ES2ndMDMf0f9K2K8WmY4MfMTHNE2
MDU3M2YzQx0E0EjAwZTRZTEyZDEWtCgJZWE5MM0Yy3N2Y3YWGMTA2MMH0TQ1Hf3ZWMMA==

Pour contrôler la présence de votre bulletin dans l'urne, veuillez cliquer sur le lien ci-dessus :
[Contrôler](#)

Authenticité de la preuve :
Cachet serveur de VOXALY garantissant l'authenticité de la preuve produite

11

`EyJpbmZvU1UjOjBdX2lcmduZS1SaG9uZS1BBfH6Icy8wMTc2L0NhZHIjffDEwODQwMTc2fDA2
NjVjOGIwYzNjOGJhOTQ5MmZlMzIjM2FknZnNWM4NzE1MzA4MDI4ODIiMDEyZzhmNzQ3MGY
yMzE1ZT1jZWJ8NzklCjZyZhu3jyjaMz5amq1YmJzQDVja2xuyNjU3NzprQVWVIMW03YWtuM
GjJcmcyGfudG5wctJndWqjN2jJj4wMG84Y3FzNmduzmQza21pM2NvaGduZjg5a29taW9
x8HQ4aW9uQWJpdmFibGgwa3M0Zl5inB1YmXPY0HeVnLjjeL50HLS1CRLkjtI9WRVjRklDQVR
JT05f50ZLS0HLS1ccIkuZGRkMTRmOGRjNtc0YWI0NDE1ZGEzOTE3MmZhNTQ2OGMxOGMy
NjllMjImY2MTVjYzhkZGVmYmVjYzUyM2UwNcVmnZM5MDk1YWQ1NWY1OTc3ZmUyZWU3
ZDgzM2RiNTE0Y2Q2MTE4MzQ2ZTg5MDVknGVkNTUxY2FjnzdkNDEyMmEyXjhcblL50TRUS
EX1ZFluklG5LjNBVfIPT9LkVktL50L5lslmNsZUNhY2hdEjYdXQjOjI3M5J9`

Pour contrôler le cachet électronique de votre bulletin dans l'urne, veuillez cliquer sur le lien ci-dessus :
[Contrôler](#)

Mise à disposition de poste électeurs dans les DIECCTE



Du 22 mars au 6 avril 2021, les DIECCTE de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Réunion, de Mayotte, de St-Pierre-et-Miquelon mettent à disposition un poste afin de permettre aux électeurs de voter dans leurs locaux.



Dans ce contexte de crise sanitaire, les modalités d'organisation de l'accueil des électeurs sont laissées à l'appréciation de chacune des DIECCTE.

Pour la CFDT il est préférable d'organiser, dans nos locaux, la mise à disposition de matériel et d'accompagner les électeurs dans leurs démarches de vote.

Le vote par correspondance

Dans le courrier C3, le bulletin de vote par correspondance est situé au verso du courrier. Le bulletin doit être détaché et la case correspondant au syndicat choisi doit être noircie. Un seul choix est accepté.

Le courrier est accompagné d'une enveloppe retour préaffranchie.

L'électeur doit poster son bulletin au plus tard le 06 avril et parvenir au centre de dépouillement avant le 12 avril 2021 (inclus).

Votez par courrier

Choisissez la case correspondant au syndicat de votre choix à l'aide d'un stylo noir

- Consultez les programmes des candidats sur internet**
Rendez-vous sur le site de l'élection rubrique « Les candidats »
Pour afficher vos candidats, saisissez vos informations d'inscription sur la liste électorale (ci-dessous)
www.election-tpe.travail.gouv.fr
- Détachez le bulletin de vote ci-dessous**
- Votez**
Noircissez la case correspondant au syndicat de votre choix à l'aide d'un stylo noir
Attention : vous ne pouvez choisir qu'un seul syndicat.
- Envoyez votre bulletin**
Introduisez le bulletin dans l'enveloppe préaffranchie et postez-le.
Votre enveloppe doit être postée au plus tard le 6 avril et parvenir au centre de dépouillement le 12 avril 2021, dernier délai.

Vous avez des questions ?
Consultez la rubrique « Aide » du site internet ou contactez l'assistance téléphonique au 09 69 37 01 37* du lundi au vendredi de 9h à 18h* jusqu'au 21 mars, puis tous les jours de 9h à 12h* pendant la durée de l'élection.
*Numéro non autorisé, sans d'appel avec un téléphone fixe ou un téléphone mobile.

Gagnez du temps, votez sur internet sur le site
www.election-tpe.travail.gouv.fr suivez les instructions au recto

Vos informations d'inscription sur la liste électorale

N° d'inscription :	6000072
Convention collective :	0003 - NAVIGATION INTERIEURE MARCHANDISES OUVRIERS
Région de votre activité professionnelle :	Martinique
Collège :	Non-cadre

Le traitement des données personnelles dans le cadre de cette élection est conforme aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vos informations personnelles sont des données nominatives de votre organisme de sécurité sociale de contribution, votre numéro de carte de vote, ainsi que votre adresse sur le territoire du Travail ainsi que les présences dans le tableau de présence de la liste électorale. Conformément à l'article 8.2.12.2.C du code du travail, vos données seront conservées pendant une durée d'un an après la clôture de l'élection. Pour en savoir plus sur vos droits, contactez votre organisme de sécurité sociale ou le Centre de renseignements de l'élection. Direction générale du Travail, Responsable des relations Facteur TPE, 36451 Case André Chénier, 95001 Martinique, 0503 9634 0226 et elections@travail.gouv.fr. Une voie de prescription de votre Commission nationale de l'information et des libertés (CNIL) si vous estimez que vos droits ne sont pas garantis.

Attention : choisissez une seule organisation syndicale.
L'absence totale de case noircie indique un vote blanc.
Une case noircie indique un vote nul.

							
FO	CFDT	STC	SOLIDAIRES	UNSA	CNTSO	CGT	CAT
001	002	003	004	005	006	007	008

				
CFTC	USAP	UGTM	CDMT	CSTM
009	010	014	016	017

Les étapes pour le vote par correspondance

Rappel des informations électorales

Le bulletin de vote à renseigner et à détacher

Utiliser un stylo noir

L'Assistance Téléphonique

Afin de répondre aux questions et accompagner les salariés pendant toute la phase du vote, une assistance téléphonique est joignable au **09 69 37 01 37** :

- Actuellement du lundi au vendredi de 9h à 18h et ce jusqu'au vendredi 19 mars.
- Le week-end du 20 et 21 mars précédent le vote de 9h à 18h
- Du 22 mars au 6 avril (période de vote), 7j/7 de 8h à 20h
- A partir du 7 avril, du lundi au vendredi de 9h à 18h

L'identification de l'électeur est effectué grâce aux informations suivantes : Nom et prénom de l'électeur, date et lieu de naissance, urne (région, IDCC, collègue)

Le réassort

Un renvoi du matériel de vote est possible en contactant l'assistance téléphonique :

- jusqu'au 24 mars avec une modification de l'adresse postale
- jusqu'au 29 mars sans changement d'adresse l'adresse postale

Pour modifier son adresse postale, l'électeur doit faire une demande de modification depuis le site Grand Public, ou par courrier.